

<b>Zeitschrift:</b>	Boissiera : mémoires de botanique systématique
<b>Herausgeber:</b>	Conservatoire et Jardin Botaniques de la Ville de Genève
<b>Band:</b>	15 (1969)
<b>Artikel:</b>	Signification écologique et biogéographique de la répartition des essences forestières sur l'adret valaisan
<b>Autor:</b>	Hainard, Pierre
<b>Kapitel:</b>	1: Introduction
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-895606">https://doi.org/10.5169/seals-895606</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## 1. Introduction

Conçu au départ comme une collecte de données préalables à une cartographie de la végétation à moyenne échelle (1: 200.000), ce travail doit à son encadrement fonctionnel:

- 1° – l'extension du cadre géographique (Valais et périphérie) dans lequel est réalisée l'enquête sur les facteurs écologiques (ici les facteurs climatiques, guidés vers une synthèse qui, par manque de données thermiques, sera plus généralement hypsoombrique que ombrothermique);
- 2° – l'extension géographique du complexe écologique dans lequel est réalisée l'enquête sur les facteurs biotiques (ici, l'adret valaisan de Brig à Martigny, avec 2 zones témoins – ubac et aval – dans son extension altitudinale comprise entre le talweg et la limite supérieure de la forêt) en tant que lieu de contraste écologique maximum dans une extension géographique le faisant participer des divers domaines édapho-climatiques (ou de leur sphère d'influence) de cette région alpine qui s'étend du centre des Alpes suisses au Léman et du Plateau suisse au Piémont;
- 3° – la catégorie des facteurs biotiques dont est recherchée l'ordonnance selon les facteurs écologiques majeurs (ici les essences forestières les plus importantes, “formant forêt”, soit, “de bas en haut”: pin sylvestre, hêtre, sapin, épicéa, mélèze, arole).

Ces trois niveaux d'action doivent permettre l'élaboration d'une image biogéographique préalable à la synthèse complète que pourrait présenter la réalisation cartographique selon la conception et les méthodes du service de la Carte de la végétation de la France, soit une synthèse floristico-écologique dynamique basée sur la notion de série de végétation.

Cette image préalable entend apporter des matériaux:

- 1° – à l'encadrement climatique général que, pour la carte de la végétation, fournissent les cartons annexes (climatique, adversités agricoles et autres pro parte);
- 2° – à la carte elle-même, des préminutes (cartes de vallées, contenant la physionomie de la végétation transcrise par photo-interprétation et renseignée quant aux essences forestières par observation et l'utilisation du sol);
- 3° – à la connaissance, préalable à la définition et à la cartographie des séries, de leur élément “de tête”: les essences forestières. L'observation, la transcription et l'interprétation de leur répartition, dans le complexe stationnel, selon  $x$ ,  $y$  (latitude, longitude),  $z$  (altitude),  $t$  (temps, au point de vue d'une phytoci-

nétique postglaciaire = holocène et, plus récente, anthropogène = actuelle) et *e* (facteurs écologiques majeurs) apporte des pièces à leur dossier de candidats à la tête d'une ou de plusieurs séries, dont une étude ultérieure complète de végétation pourrait fixer les statuts.

En ce sens, notre recherche doit encore dépasser son cadre actuel pour atteindre celui d'une synthèse floristico-écologique dynamique; mais, dans cette opération d'ensemble où elle devra intégrer les synthèses statiques intensives (telle en premier lieu celle de Kuoch, 1954) et extensives (soit sanctionnées par une cartographie compréhensive, telle celle de Schmid, 1950) elle se doit d'attendre la mise à disposition de l'étude fondamentale que l'Institut géobotanique de l'Ecole polytechnique fédérale a réalisée, sous l'égide du professeur Ellenberg, sur la végétation forestière de la Suisse et dont la parution est imminente.

Pour sa réalisation, notre étude s'inspire plutôt de l'opération "Recherches sur la répartition des plantes croissant spontanément en Suisse" entreprise de 1900 à 1930 environ par ordre du Département fédéral de l'intérieur en vue d'une synthèse d'ensemble couvrant le territoire de la Confédération et dont la livraison 2 couvrant le Binntal est un exemple pour nous proche à tous points de vue (Binz 1908).

Pour son analyse, notre étude s'inspire du souci de Candolle (1855) définissant les appétences écologiques fondamentales de végétaux choisis et suit le cheminement tracé par Rey (1960) dans la hiérarchisation des paramètres et leur traitement.

Nos remerciements doivent s'adresser tout d'abord au professeur F. Chodat: en effet, après avoir guidé nos études de naturaliste, il nous a non seulement montré le chemin de Toulouse, mais est resté constamment à disposition pour nous prodiguer ses conseils éclairés. Qu'il soit ici officiellement averti que le repos si mérité dont il commence à bénéficier sera continuellement troublé par nos visites, le recours à l'ampleur de son expérience et à la clarté de sa vision des problèmes nous étant indispensable.

Nous avons pu bénéficier de l'enseignement du maître de la phytogéographie, le professeur H. Gausser, qui a bien voulu initier cette recherche. Qu'il soit assuré que, avec notre gratitude, son souvenir et ses lumières ne nous quitteront jamais.

Le professeur Rey nous a fourni, en plus de son enseignement fondamental, toute la catalyse biogéographique nécessaire à l'établissement de notre schéma. Son enseignement biogéographique, d'une ampleur et d'une clarté inédites, restera pour nous un cadre indéfectible.

Enfin, les mots sont trop faibles pour exprimer au professeur Jacques Miège, directeur des Conservatoire et Jardin botaniques de la Ville de Genève, l'immense gratitude que son appui total, sans lequel ce travail eût été grandement contrarié, nous inspire.

De nombreux organes officiels nous ont réservé une hospitalité bienveillante et coopérative. Que soient remerciés sincèrement la direction et le personnel du Service topographique fédéral, à Berne, et de la Meteorologische Zentralanstalt à Zurich. La liste serait trop longue; nous nous bornerons à assurer de notre gratitude d'éminents hommes de science comme le professeur M. Welten, le professeur H. Zoller ainsi que les forestiers valaisans et les profonds connaisseurs de ce beau pays dont le jugement reste pour moi le plus effrayant à encourir et dont, pour cette bonne raison qu'ils accepteront, je l'espère, les noms ne seront pas cités ici.